



**Dossier d'inscription
Marché de Noël
Dimanche 4 décembre**

La **Ville de Salbris** organise un marché de Noël le **dimanche 4 décembre 2022**.

Ce marché a vocation à faire découvrir la **gastronomie et l'artisanat** de notre territoire.

Les visiteurs présents à ce marché de Noël pourront apprécier divers produits et animations. Ils ont la possibilité de se **restaurer sur place** grâce aux tables prévues à cet effet par la commune.

Les métiers de bouche doivent, de ce fait, proposer des produits « **prêts à consommer** » et ce, pendant toute la durée du marché.

Le marché de Noël est **ouvert de 10h00 à 18h00**.

Il se déroulera rue Abbé Paul Gru, **autour de l'église St-Georges**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 25 novembre 2022



Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre

Règlement général du marché nocturne

Article 1

Le marché Noël est organisé par la Ville de Salbris et se déroule rue de l'abbé Paul Gru le dimanche 4 décembre 2022.

La participation à cette manifestation entraîne l'acceptation de l'intégralité de ce règlement.

Article 2

Ce marché de Noël est ouvert aux artisans, producteurs, artistes indépendants et commerçants ambulants, ayant fourni tous les justificatifs nécessaires à la législation des marchés (voir bulletin d'inscription).

Article 3

Le dossier d'inscription doit être adressés à :

Mairie de Salbris
Service événements
33 Boulevard de la République
41300 Salbris

Il sera accompagné des justificatifs demandés et d'un chèque de 50€ établi à l'ordre du Trésor Public en guise de caution.

Ce chèque sera encaissé, par décision de la commission d'organisation, en cas de manquement au règlement ci-joint, tel que : emplacement rendu sale, dimensions non-respectées, ... ; Sinon il sera détruit ou retourné par courrier en Janvier si une enveloppe timbrée à votre adresse est jointe au dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Article 4

L'exposant s'engage à ne présenter sur son stand que les articles décrits sur sa feuille d'inscription, et sur les photos demandées. Les organisateurs vérifieront les stands et pourront exiger le retrait de tout objet exposé ne correspondant pas à ce qui était annoncé. Si un créateur déjà inscrit souhaite vendre d'autres produits, il doit envoyer sa demande à la commission d'organisation.

Article 5

Le nombre de stands est limité par la place disponible sur le lieu, une commission municipale d'organisation statue sur les demandes d'admission qui seront instruites dans l'ordre d'arrivée. Elle se réserve le droit de refuser une candidature sans justification et de limiter le nombre d'exposants présentant le même type de produits.

En cas de rejet, les chèques de caution seront retournés par courrier.

Le rejet d'une demande d'admission ne donnera lieu à aucun dédommagement, notamment au titre de dommage et intérêt.



Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre



Article 6

L'accueil des exposants se fera à partir de 7h00, rue de l'Abbé Paul Gru.

L'aménagement des stands devra être terminé à 9h00. Les exposants doivent se munir de leur équipement (barnum, tables, chaises, rallonges électriques aux normes en vigueur ...).

Le terrain étant accidenté : prévoir des cales.

Article 7

Pour des raisons techniques, le plan établi par la municipalité ne sera notifié aux exposants qu'à leur arrivée. Les places attribuées sont définitives et non discutables, et ne donneront aucune priorité pour les années suivantes.

L'exposant s'engage à respecter son emplacement.

Pas de sous location d'emplacement, pas de permutation : le stand sera tenu par la personne ayant signé le formulaire d'inscription ou ses employés si ceux-ci remplissent leurs obligations légales (voir bulletin d'inscription).

Article 8

Les véhicules ne devront pas rester sur place après 9h00 (à l'exception des camions frigorifiques ou de type Food-truck). Ils ne seront pas acceptés sur le lieu du marché avant 18h00 pour procéder au démontage et doivent avoir quitté les lieux pour 20h00.

Article 9

Les exposants devront laisser leur emplacement en bon état de propreté. La Ville de Salbris se réserve le droit d'expulser sans aucun remboursement tout exposant contrevenant au présent règlement, et le chèque de caution sera encaissé.

Article 10

En cas d'absence, vous devez prévenir la Ville de Salbris par mail à evenements@salbris.fr au minimum 2 jours avant la date du marché.

Article 11

Les exposants autorisent les prises de vue photographiques et les éventuels tournages de films de cette manifestation, sans droit à rétribution.

Article 12

L'exposant signe le présent règlement intérieur lors de l'inscription et l'accepte sans réserve. Toute infraction aux dispositions du présent règlement peut entraîner l'exclusion de l'exposant. Tout comportement portant atteinte à l'image du marché, comme par exemple l'état d'ébriété, des relations inconvenantes avec le public ou avec les autres exposants, peut aussi entraîner l'exclusion immédiate de l'exposant. Le cas échéant, le chèque de caution sera encaissé.

Sont exclues toutes les matières détonantes ou dangereuses. La publicité par haut-parleur et la vente à la criée sont interdites.

Article 13

La Ville de Salbris dégage toute responsabilité en cas de vol, détérioration du matériel ou incident consécutif au non-respect de ce règlement.

La Ville se réserve le droit d'apporter toute modification à l'organisation rendue nécessaire par des contraintes techniques ou à la demande des autorités préfectorales.





Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre

Article 14

En cas d'intempérie ou de force majeure, la Ville de Salbris se réserve le droit d'interdire l'accès des lieux aux visiteurs et aux exposants.

En cas d'annulation du marché par la Ville de Salbris, aucun dédommagement ne pourra être réclamé.

Article 15

Nous limitons l'électricité à 500 watt par stand (sauf justifiée et étudiée par la commission de sélection). Les emplacements sont fournis « nus ». L'électricité sera mise à la demande. Aucun matériel ne sera fourni par la Ville. Les rallonges électriques et un adaptateur « type européen » doivent être apportés par les exposants si besoin.

Article 16

Tout manquement ou acte d'incivilité ou outrage vis-à-vis des placiers et organisateur fera l'objet d'une exclusion définitive du marché.

Article 17

En cas de contestation, le Tribunal Administratif de Blois sera seul compétent.
error sit voluptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam eaque ipsa, quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt, explicabo. nemo enim ipsam voluptatem, quia voluptas sit, aspernatur aut odit aut fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos, qui ratione voluptatem sequi nesciunt, neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum, quia dolor sit, amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt, ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. ut enim ad minima veniam.

Fait à, le / / 20

Pour l'exposant :

Signature et cachet commercial

Précédé de la mention « lu et approuvé »



Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre



Marché de Noël 2022

Formulaire de demande d'inscription

Dimanche 4 décembre 2022

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

Artisan*, Créateur*, Producteur, Revendeur,

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél portable : Tel fixe :

Email :

Site internet :

Page Facebook :

Produit(s) vendu(s) sur le stand

.....

.....

.....

.....

.....

- ✓ Confirme ma demande d'inscription au marché de Noël du dimanche 4 décembre 2022,
- ✓ certifie l'exactitude des renseignements mentionnés, inscrits ou portés sur cette fiche,
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement général du marché de Noël et m'engage à le respecter en tout point,
- ✓ m'engage à installer mon stand, entre 7h00 et 9h00 au plus tard, à remballer à partir de 18h00 et à quitter les lieux au plus tard à 20h00,
- ✓ dresse le schéma complet de mon stand (*plan et mesures obligatoires à renseigner au verso et/ou sur document à joindre*).

Je joins les documents suivants **me concernant**, à mon nom, en recto et verso et **en cours de validité** sans lesquels je ne peux **EXERCER LÉGALEMENT** mon activité :

- Titre d'identité avec photo :**
 Carte nationale d'identité, Passeport, Autre (précisez)
- Justificatif d'activité 2022 de moins de 3 mois :** Registre
commerce, métiers, artisanat; OU : MSA ;
OU : relevé de compte : URSSAFF, RSI, Service des impôts; OU :
inscription INSEE.
- Copie recto-verso de la carte professionnelle non sédentaire de :**
 commerçant, activité, Autre (précisez)





Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre

- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle stipulant la garantie « Foires, salons, marchés »
- * Pour les artisans et/ou créateurs :
- Photocopies de factures des matières premières certifiant vos créations
- * Pour les commerces alimentaires :
- Justificatif des formations suivies
 - Agrément sanitaire du véhicule
- Photographies obligatoires :
- du stand,
 - des produits
- Un chèque de 50€ établi à l'ordre du Trésor Public en guise de caution

SCHEMA DESCRIPTIF DU STAND

Faites ci-dessous le schéma de votre stand en listant vos contraintes / besoins
Positionnez-vous par une croix sur votre schéma : X (vendeur)
Indiquez obligatoirement les longueur(s), profondeur(s) et hauteur(s) Et précisez vos mètres linéaires (ml) et/ou surfaces (m²) de vente



Marché de Noël

Salbris - Dimanche 4 décembre



- Tailles :**
- Longueur m
 - Profondeur m
 - Hauteur m

TOTAL ml
..... m²

- Branchement électrique :**
- Oui dans la limite autorisée de 500 watts,
 - Oui mais pour mon activité j'ai un besoin de :
 - disjoncteur de 16A
 - disjoncteur > 16A

- En cas de camion-vente, ou remorque vitrine, précisez :**
- Type de véhicule ,
 - Dimensions hors tout : ,
 - Immatriculation du véhicule ,

- Autre (dont barnum, parasol, ...) , précisez :**
- Type ,
 - Dimensions, emprise au sol comprise ,

Fait à, le / / 20

Pour l'exposant :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier complet : oui, non : règlement, photos, signature,

Avis : favorable, défavorable, En attente, Refusé,

MAJ : carte CNS, assurance pro,

Autre :

